



Prévention et Intérim - Rapport annuel de PI 2017

📅 28/06/2018 ⌚ 15:32 📄 Preventie en Interim - Prévention et Intérim 🖼️ 5 🔒 0

Prévention et Intérim (PI) est le Service Central de prévention pour le secteur intérimaire. Cette année, PI fête ses 20 ans. Prévention et Intérim a publié son rapport annuel 2017.

La mission principale de PI est de réduire le nombre d'accidents du travail avec les travailleurs intérimaires et de protéger leur santé.

PI y parvient en collectant des chiffres, en fournissant des conseils et en réalisant une sensibilisation à la sécurité via des formations.

PI remplit sa mission avec son équipe de conseillers et les agents de liaison nommés dans chaque agence d'emploi.

Le rapport annuel 2017 contient des informations sur les statistiques d'emploi, des accidents de travail et des examens médicaux dans le secteur de l'intérim.

- En 2017, l'emploi dans le secteur de l'emploi temporaire a atteint le niveau le plus élevé de tous les temps: plus de 227 millions d'heures prestées, dont plus de 31 millions d'heures par des étudiants jobistes.
- En ce qui concerne les accidents du travail, le taux de fréquence (41,13) et le taux de gravité réel (0,91) se stabilisent pour tous les travailleurs temporaires autour des mêmes valeurs que les années précédentes.
- L'analyse du nombre d'exams médicaux réalisés par des travailleurs intérimaires montre que les trois principaux risques de santé les plus étudiés sont la "manipulation des charges" (18%), l'exposition au bruit (9%) et la "fonction sécurité" (9%).

Le rapport annuel fait également le point sur le rôle de conseil et de sensibilisation de PI, le point culminant étant la réalisation en 2017 d'un site internet central entièrement renouvelé www.pi.be.

Le rapport annuel PI 2017 a été publié intégralement sur ce site.